

JOURNÉES TECHNIQUES VIPÈRES | MUROL, 5 & 6 MAI 2026

Mesures de gestion et indicateurs de l'état des populations de Vipère aspic

Alexandre VERROYE, garde gestionnaire de milieux naturels
Conservatoire des Espaces naturels sensibles - CD 91



I- L'Espace naturel sensible de la Justice

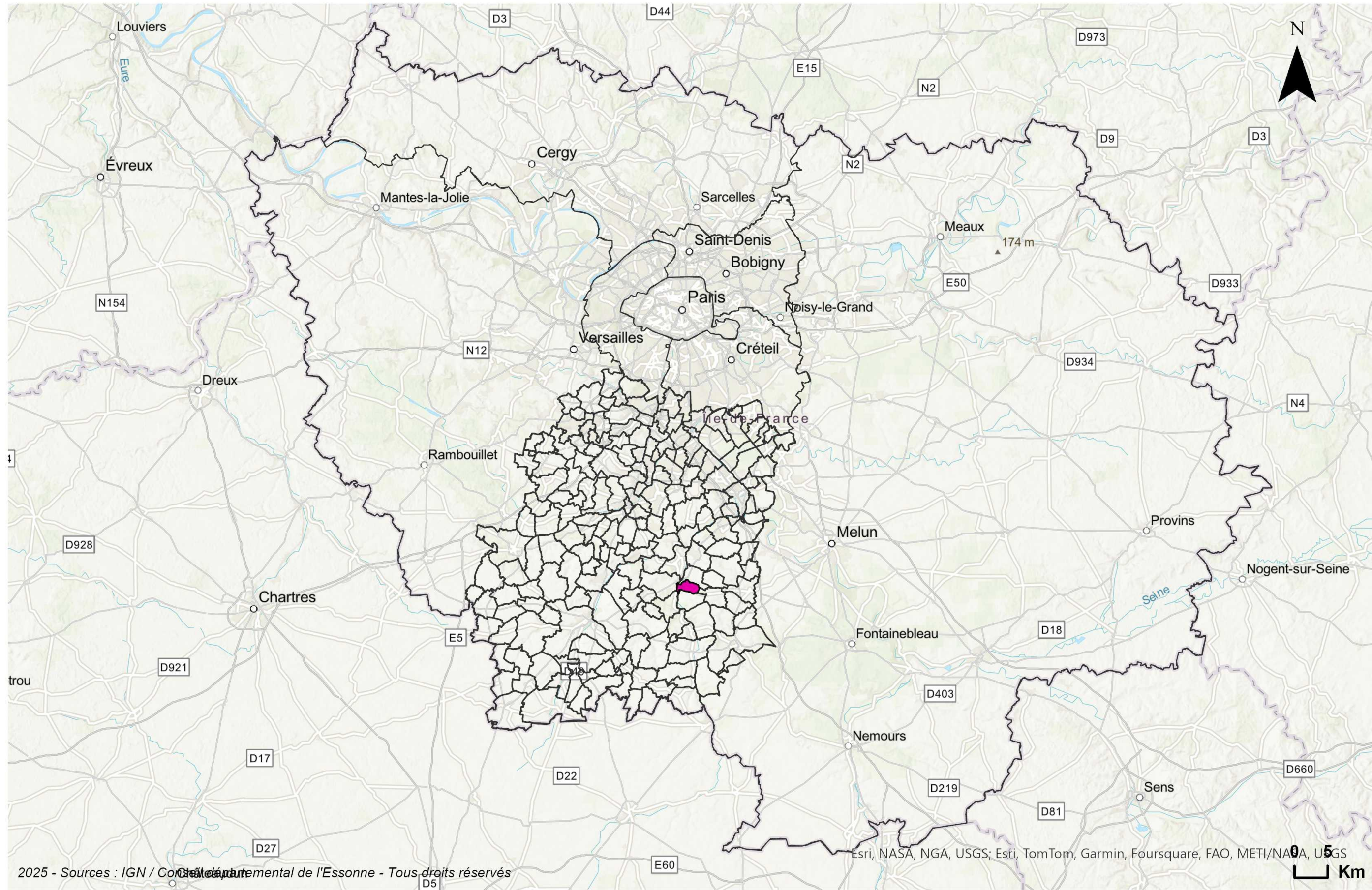
- 1) Présentation du site et contexte**
- 2) Les enjeux et leur conciliation**

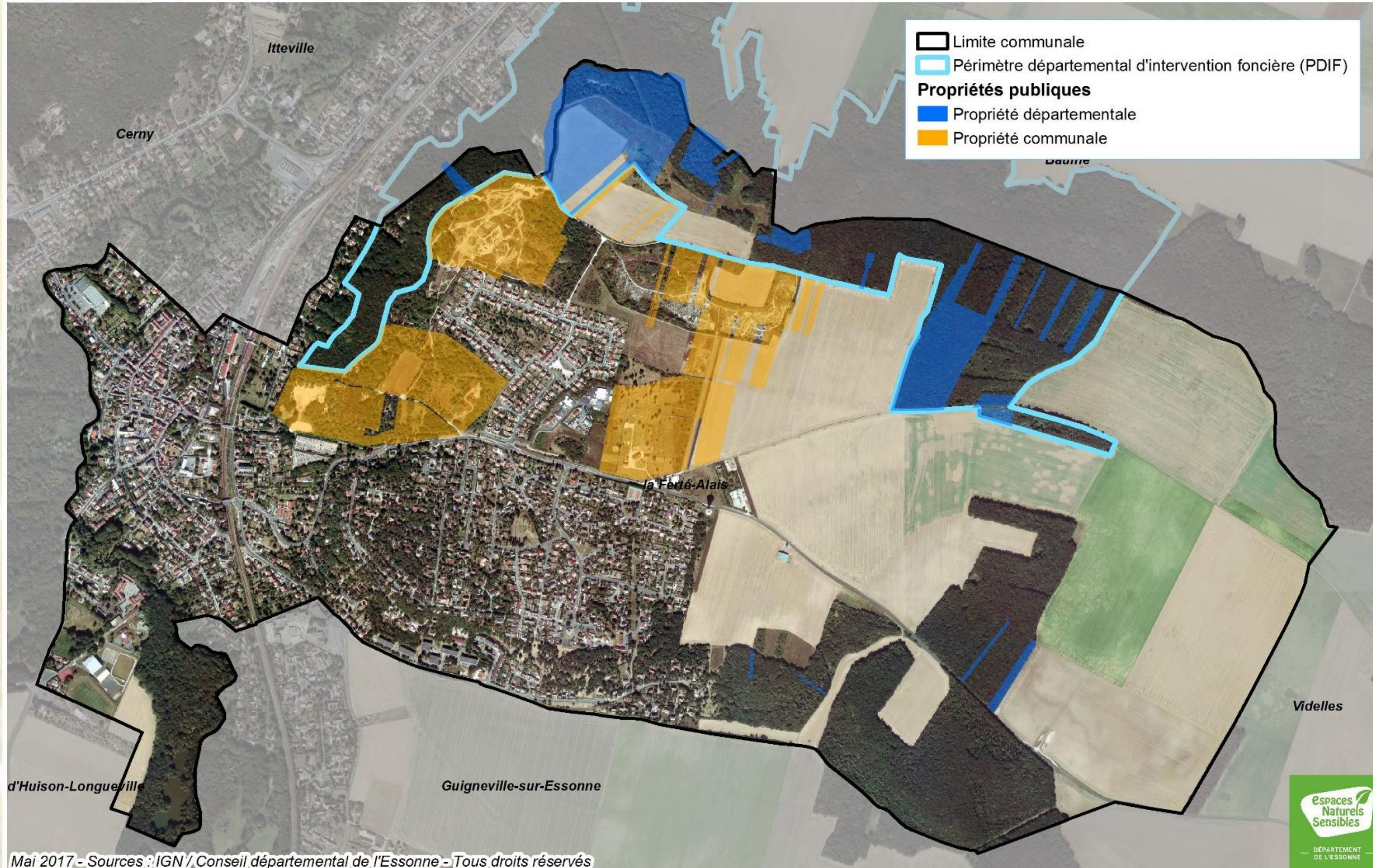
II- Suivi des populations de reptiles

- 1) Le POP Reptile – ENS de la justice**
- 2) Les résultats**

III- Actions de gestion des milieux naturels favorables aux reptiles

- 1) Restauration d'une platière gréseuse**
- 2) Gestion des espaces ouverts par pâturage et fauche**





Mai 2017 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne - Tous droits réservés



- Site couvrant plus de 50 hectares (dont 19 ha départementaux et 22 ha communaux)

- Anciennes carrières de calcaire

- Site majoritairement composé de :

Boisements / Prairies calcicoles / Pelouses calcicoles / Friches

Une biodiversité remarquable

- Abritant plus de 450 espèces végétales
- 48 espèces de Rhopalocères et Zygènes
- 4 espèces d'amphibiens
- 7 espèces de reptiles dont 4 espèces de serpents



Les enjeux et leur conciliation



II- Suivi des populations de reptiles

Le POP Reptile – ENS de la justice

- Protocole mis en place en 2021
- Dérogation pour la capture et la manipulation obtenue auprès de la DRIEAT IDF
- Dérogation renouvelée tous les 3 ans
- 3 transects, ~ 1000 m de prospection
- 6 passages par an
- Prise de mesure des individus (masse et taille)
- CMR sur base photographique (étendue sur l'intégralité du site)

Objectifs :

- **Etudier l'évolution des différentes populations de reptiles**
- **Distinguer les nouveaux individus de ceux déjà présents les années précédentes**



II- Suivi des populations de reptiles

Le POP Reptile – ENS de la justice

114 individus adultes différents sur 7 ans
Sexe ratio : **Femelles 61 % / Mâles 39 %**

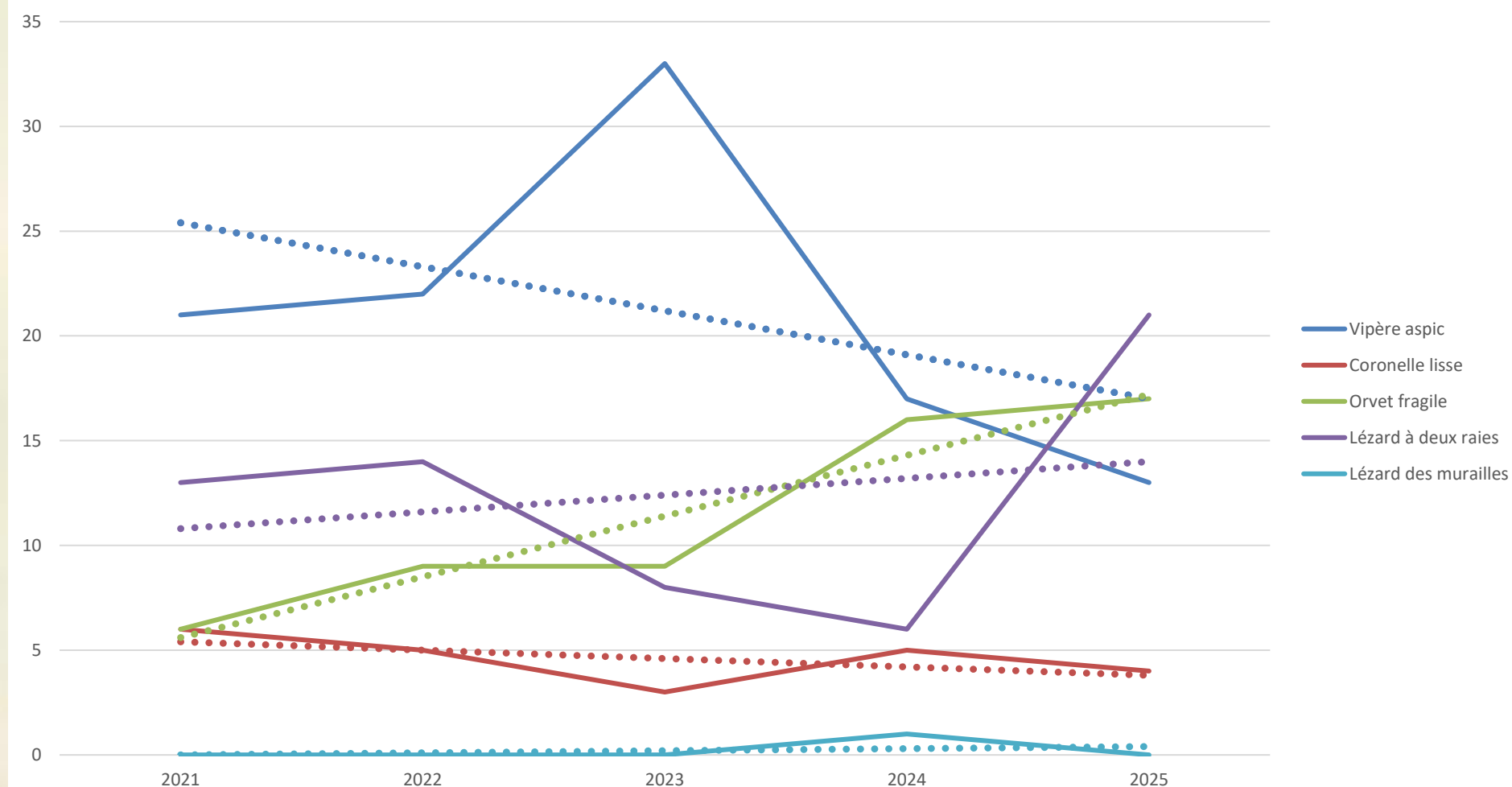
CMR : Classement par pattern / Défaut d'écaillage – écailles aberrantes / Autres caractéristiques



II- Suivi des populations de reptiles

Le POP Reptile – ENS de la justice

Evolution des populations de reptiles depuis 2021

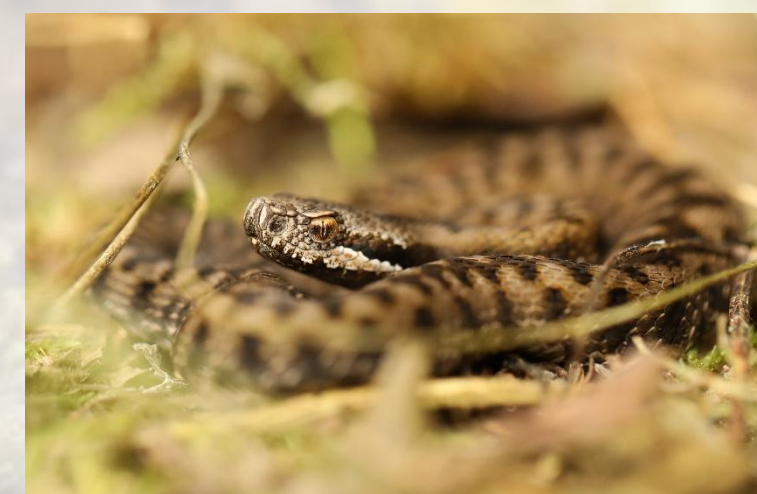
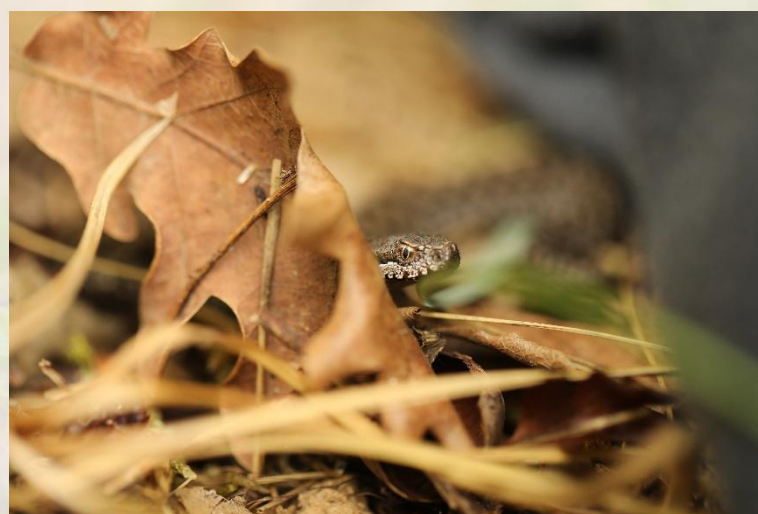


Baisse significative du nombre de Vipères aspic observées

Hausse significative du nombre d'Orvets fragile observés

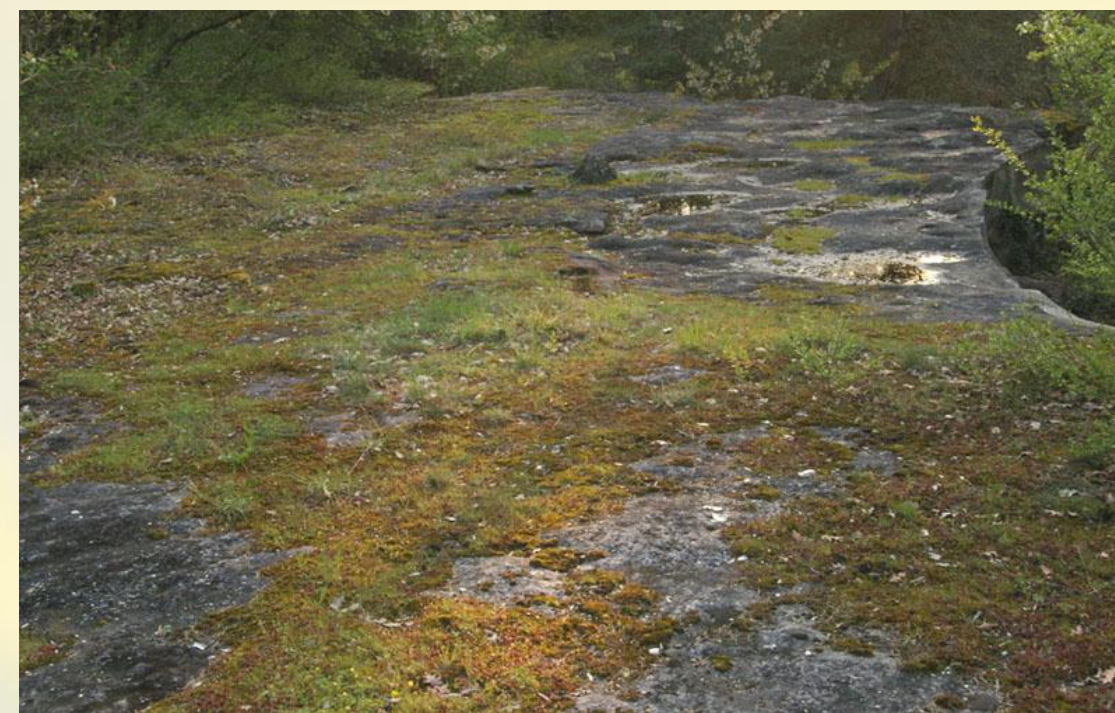
Lézard à deux raies connaît un **probable rebond** du fait d'une baisse de la population de Vipères aspic

Destruction / capture de spécimens avérée en 2025
Augmentation du **dérangement** sur le site depuis 2023
Une météo défavorable sur le printemps 2024
Des habitats toujours favorables



III- Mesures de gestion en faveur des reptiles

Restauration d'une platière gréseuse



Objectif :

Restaurer un milieu pionnier et retrouver un état de conservation favorable de l'habitat

Déroulement :

- Abattages de certains ligneux
- Conservation de zones refuges pour les reptiles sur une partie de la platière
- Conservation de parties boisées et lisières pour les reptiles

III- Mesures de gestion en faveur des reptiles

Gestion des espaces ouverts par fauche et pâturage



Objectif :
Maintenir l'ouverture des habitats d'intérêt ciblés en vue de conserver la flore et la faune associées

Déroulement :
Période comprise entre la fin d'été et l'automne pour le pâturage ainsi qu'une fauche mécanique à l'automne/hiver en complément.

Pâturage extensif à maîtriser pour éviter un recul trop important des lisières

Merci pour votre attention

COORDONNÉES

Alexandre VERROYE

averroye@cd-Essonne.fr

0160913262 / 0616770730



Événement organisé avec le soutien de :

